

MATIERES PLASTIQUES RENFORCEES AU VERRE TEXTILE

DETERMINATION DE LA PERTE AU FEU

**NBN**

**T 41-001**

2e éd., août 1977

Textielglasgewapende kunststoffen - Bepaling van het gloeiverlies

Glasfaserverstärkte Kunststoffe. Bestimmung des Glühverlustes

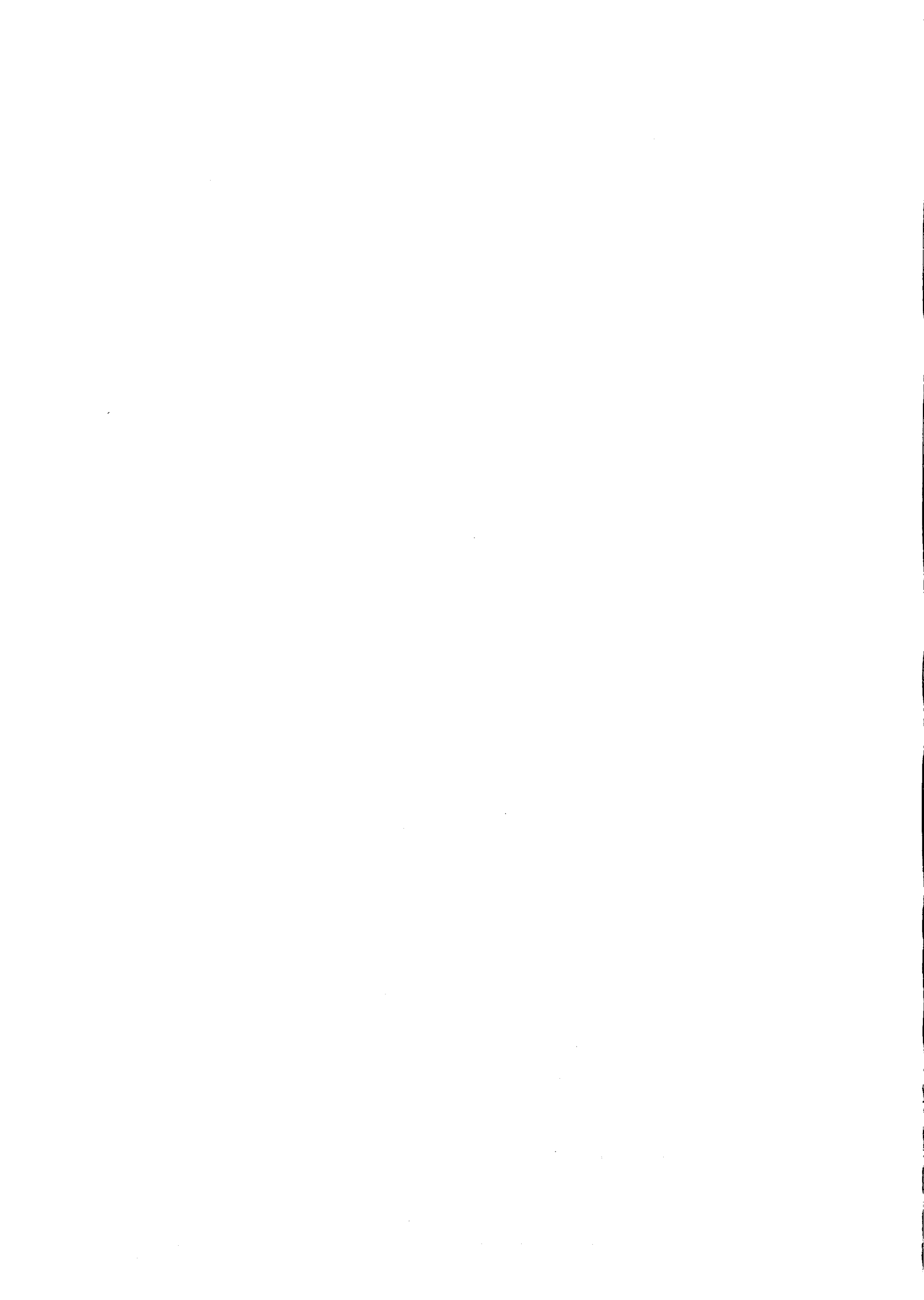
Glass reinforced plastics. Determination of the loss on ignition

Cette 2e édition diffère seulement de la 1re par des modifications de forme

Version française de la  
NORME EUROPEENNE **EN 60**

LA NORME EUROPEENNE EN 60 A LE STATUT DE NORME BELGE

Sous-commission 1 "Plastiques renforcés" de  
la commission "Matières plastiques" de  
l'INSTITUT BELGE DE NORMALISATION (IBN)  
Publication autorisée le 1977-08-03



---

Indice CDU : 678.5/8 : 677.521 : 543.273

Descripteurs: Matière plastique, Plastique renforcé au verre textile, Essai, Essai thermique, Perte au feu, Méthode pyrolytique, Analyse chimique, Dosage, Verre, Résine, Matériel d'essai, Spécimen d'essai, Conditions d'essai.

Version en français

MATIERES PLASTIQUES RENFORCEES AU VERRE TEXTILE

DETERMINATION DE LA PERTE AU FEU

Glass reinforced plastics.  
Determination of the loss on  
ignition.

Glasfaserverstärkte Kunststoffe.  
Bestimmung des Glühverlustes.

---

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CEN le 1977-03-31 . Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme Européenne.

La liste à jour et les références de publication relatives à ces normes nationales correspondantes peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central du CEN ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme Européenne existe en trois versions (français, allemand, anglais) reconnues par le CEN comme équivalentes. Les versions nationales établies dans d'autres langues ont valeur de traductions dont l'authenticité, en cas de doute, doit être vérifiée par comparaison avec l'une des trois versions reconnues.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

**CEN**

COMITE EUROPEEN DE NORMALISATION  
Europäisches Komitee für Normung  
European Committee for Standardization

Secrétariat Central: 2, rue Bréderode, B-1000 Bruxelles.

---

## HISTORIQUE

Cette Norme Européenne a été préparée par le Comité Technique CEN/TC 66 "Essais des matières plastiques renforcées au verre textile" dont le Secretariat est assuré par l'AFNOR.

Le contenu de cette norme a été soumis au vote des membres du CEN en novembre 1974 en vue de son adoption comme Norme Européenne.

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CEN le 1977-03-31 à la suite de son acceptation par les pays-membres suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède.